

**MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE  
8 RUE JOSEPH DUCOS BP56  
84232 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX  
Tel : 04.90.83.57.57**

## **Marché de fournitures**

**Avis d'appel public à la concurrence**

**Objet du marché à bons de commande**

**Fournitures et services en vue de répondre aux  
besoins de l'organisation de la fête de la VERAISON  
édition 2017**

**Représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Maire, Claude AVRIL**

Désignation :

MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE  
8 RUE JOSEPH DUCOS  
BP56  
84232 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX  
Téléphone : 04.90.83.57.57  
Fax : 04.90.83.53.52  
Adresse internet : <http://www.chateauneufdupape.org>  
E-Mail : [marchepublic@mairie.chateauneuf.com](mailto:marchepublic@mairie.chateauneuf.com)  
Statut : Commune  
Activité(s) principale(s) :  
1. Services généraux des administrations publiques  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet de l'accord-cadre :**

Fournitures et services en vue de répondre aux besoins de l'organisation de la fête de la VERAISON édition 2017 - Organisation de la fête de la VERAISON édition 2017

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

**Lieu principal de livraison :**

L'ensemble de la commune de Châteauneuf-du-Pape représente le lieu d'exécution et de livraison, considérant que la manifestation se déroule sur ce périmètre.

**Lot n°1 : CPV principal : 55520000-1**

**Lot n°2 : CPV principal : 39522530-1**

CPV secondaire : 39100000-3

**Lot n°3 : CPV principal : 60000000-8**

CPV secondaire : 51000000-9

**Lot n°4 : CPV principal : 31000000-6**

**Lot n°5 : CPV principal : 31000000-6**

**Lot n°6 : CPV principal : 32340000-8**

**Lot n°7 : CPV principal : 79822500-7**

CPV secondaire : 79800000-2

**Lot n°8 : CPV principal : 39220000-0**

CPV secondaire : 79822500-7

**Lot n°9 : CPV principal : 92000000-1**

**Lot n°10 : CPV principal : 79710000-4**

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

**Dévolution en marchés séparés**

*Informations sur les lots :*

**Lot n°1 Traiteur du Repas Inaugural**

**Lot n°2 Structures de toiles**

**Lot n°3 Installation et transport de matériels**

**Lot n°4 Installations électriques**

**Lot n°5 Eclairage des spectacles**

**Lot n°6 Sonorisation du village**

**Lot n°7 Impression des outils de communication**

**Lot n°8 Fournitures et sérigraphie du verre**

**Lot n°9 Speaker**

**Lot n°10 Sécurité**

**Pour le Lot n°1 Traiteur du Repas Inaugural**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 18 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 26 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°2 Structures de toiles**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 7 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 14 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°3 Installation et transport de matériels**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 7 000.00

euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 11 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°4 Installations électriques**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 5 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 7 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°5 Eclairage des spectacles**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 6 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 9 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°6 Sonorisation du village**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 3 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 5 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°7 Impression des outils de communication**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 5 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 7 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°8 Fournitures et sérigraphie du verre**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 7 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 9 500.00 euros HT.

**Pour le Lot n°9 Speaker**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 2 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 3 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°10 Sécurité**

Le montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 10 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 15 000.00 euros HT.

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour 3 lots au maximum.

La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de 1 années.

L'accord-cadre a une durée de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

#### **Présentation de candidature avec formulaires français :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Dépôt MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à posteriori à la seule entreprise retenue).

#### **Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

##### **■ Aptitude :**

■

■ L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers

##### **■ Capacité économique et financière :**

■ Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

■ Autorisation d'indiquer en lieu et place le chiffre d'affaires moyen pour le nombre d'exercices requis.

■ Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels

■ la preuve d'une assurance pour risques professionnels

##### **■ Capacité technique et professionnelle :**

■ Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 2 ans.

■ Acceptation de références en fournitures et services datant de plus de trois ans

■ Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur

économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche

- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre.
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre
- Norme ou système de gestion environnementale requis: Gestion des déchets.
- Respect des normes environnementales en vigueur.

**Présentation de candidature sous forme de DUME:** L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernées et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Les opérateurs économiques sont autorisés à indiquer uniquement dans le DUME qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci (Indication globale pour tous les critères de sélection et dispense de renseigner la section A à D de la partie IV du DUME).

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

**Procédure :** MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : MP 01-2017

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/02/2017*

*Date limite de réception des offres : 10/03/2017 à 12:00*

Les candidats peuvent demander des renseignements au plus tard avant le 09/03/2017,

par une demande écrite ou par courriel.

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par présentation de facture libre du prestataire après acceptation contradictoire de la réception de la mission.

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

1. en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
2. en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

TA NIMES

**Introduction des recours :** En respect de l'article 1er et 80 du code des marchés publics, je porte à votre connaissance les informations suivantes :

Le délai de suspension de la signature du marché public est de 10 jours, à compter de la date d'envoi de la présente notification.

Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre.

Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre la présente décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du marché public ou de l'accord-cadre.

**Conditions de remise des candidatures**

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait

application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : fete@mairie.chateauneuf.com

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

#### **Profil d'acheteur :**

#### **Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard avant le 09/03/2017, une demande écrite ou par courriel à :

#### **Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

1. pour les renseignements d'ordre administratif :

MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE - MARCHES PUBLICS

Correspondant : SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

Adresse : 8 RUE JOSEPH DUCOS

BP56

84232 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX

Tél : 04.90.83.92.12

Fax : 04.90.83.53.52

Mél : fetes@mairie.chateauneuf.com

Adresse Internet : <http://www.chateauneufdupape.org>



1. pour les renseignements d'ordre technique :

SERVICE FESTIVITES ET EVENEMENTIELS

Adresse : 8 RUE JOSEPH DUCOS  
84230 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX  
Mél : fetes@mairie.chateauneuf.com

**Adresse de remise des offres :**

MAIRIE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

Correspondant :

Adresse : 8 RUE JOSEPH DUCOS  
BP56  
84232 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX

Tél : 04.90.83.57.57

Fax : 04.90.83.53.52

Mél : acem@mairie.chateauneuf.com

Adresse Internet : <http://www.chateauneufdupape.org>

Horaires d'ouvertures : Du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h